

Le *Trifolium hybridum*, dit M. de Schœnefeld, a été découvert le 10 août 1861 par mon ami M. de Boucheman, dans les prairies de Chaville près Versailles, où, bien qu'il soit très abondant, il avait échappé jusqu'ici aux yeux des nombreux botanistes qui explorent les environs de Paris. C'est aussi M. de Boucheman qui a trouvé en 1856 (ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de le dire à la Société) le *Tr. elegans* sur le plateau de Satory près Versailles. Notre honorable confrère, à qui malheureusement l'état de sa santé ne permet pas d'entreprendre de longues courses, étudie avec d'autant plus de soin le champ restreint auquel ses explorations se trouvent réduites, et l'on voit par ces deux découvertes combien un œil habile et exercé peut, même dans un espace peu étendu, trouver encore de faits intéressants. J'ai cru devoir mettre simultanément ces deux Trèfles sous les yeux de la Société, pour montrer qu'il est aisé de les distinguer à première vue, quoiqu'ils aient été confondus par quelques auteurs. — Je profite de cette occasion pour annoncer à la Société que, dans une rapide excursion que j'ai faite, avec mon ami M. Le Dien, dans le département du Morbihan, en août dernier, à la suite de la session de la Société à Nantes, nous avons constaté la présence, dans ce département, du *Wolffia arrhiza* Coss. et G. de St-P. (*Fl. par.* édit. 2, p. 716) à deux localités peu éloignées l'une de l'autre : 1° dans une petite mare à Menec près Carnac, au milieu même du fameux champ de pierres druidiques ; et 2° dans une petite mare au bord de la grande route de Plouharnel à Auray, à peu près à égale distance de ces deux villes.

M. J. Gay dit qu'il possède dans son herbier le *Trifolium elegans* recueilli dans le parc et les bois d'Armainvilliers près Tournan (Seine-et-Marne), où cette plante est très abondante ; il ajoute qu'elle a été figurée, sinon décrite, dans le *Botanicon parisiense* de Vaillant (1726).

M. Cosson dit qu'il n'a jamais vu jusqu'ici d'échantillon de *Trifolium hybridum* recueilli aux environs de Paris ; il ajoute que la présence de cette plante dans les prairies de Chaville est probablement le résultat d'anciennes cultures.

M. Éd. Prillieux, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

EXAMEN CRITIQUE DE QUELQUES CARACTÈRES D'ESPÈCES,

par **M. D. CLOS.**

(Toulouse, janvier 1862.)

**Durée du *Stellaria neglecta*.** — Au nombre des caractères assignés par



Les auteurs au *Stellaria neglecta* Weihe (*St. latifolia* DC.), se trouve celui d'une durée annuelle. Cette Stellaire est représentée par le signe ⊙ dans le *Prodromus* (t. I, p. 396), dans le *Botanicon gallicum*, p. 82, dans la *Flore de l'Ouest* de M. Lloyd, p. 80, et dans la *Flore de France*, t. I, p. 264. MM. Grenier et Godron, à l'exemple de Koch, l'y rapportent comme variété au *Stellaria media* Vill. Ayant fait mettre l'an passé un pied de *St. neglecta* dans l'école de botanique du Jardin-des-plantes de Toulouse, je me suis assuré que, contrairement au *St. media*, cette plante ne se flétrit pas à la suite de la floraison pour disparaître bientôt après, mais qu'elle persiste avec tous les caractères d'une plante vivace. Comme les signes distinctifs des deux espèces sont peu tranchés, je crois qu'il sera bon désormais d'avoir égard à la durée ; et peut-être aussi y aura-t-il dans ce nouveau fait un motif, aux yeux de ceux qui ne voient dans le *St. neglecta* qu'une variété, pour l'élever au rang d'espèce.

**Monoïcité de l'Ortie dioïque.** — La plupart des auteurs classiques (Linné, Lamarck, De Candolle, MM. Grenier et Godron) s'accordent à donner à l'*Urtica dioica* L. des sexes séparés sur des pieds différents (1). J'ai observé, le 6 juin dernier, sur un emplacement jadis occupé au Jardin-des-plantes de Toulouse par un fossé, des pieds monoïques de cette espèce. La moitié supérieure de l'inflorescence était uniquement composée de fleurs femelles, l'inférieure de fleurs mâles, ces deux sortes de fleurs affectant, abstraction faite de la monoïcité, tous les caractères propres à chacune de ces deux sortes d'inflorescence.

A l'aisselle de la paire de feuilles qui établissait la limite entre l'inflorescence mâle et l'inflorescence femelle, on trouvait deux petites panicules (vulgairement grappes), offrant une réunion de ces deux sortes de fleurs, c'est-à-dire androgynes : dans l'une, les deux tiers supérieurs des glomérules terminaux étaient composés de fleurs mâles, et le tiers inférieur de fleurs femelles ; dans l'autre, la plupart des fleurs étaient femelles, et parmi elles se trouvaient seulement quelques fleurs mâles. On a déjà signalé, chez les plantes dioïques, de nombreux exemples de transformation de sexes, dont plusieurs sont rapportés par M. Treviranus dans sa *Physiologie* (t. II, p. 322). La réunion des deux sexes sur un même pied chez l'Ortie dioïque, doit d'autant moins surprendre que la plupart des autres espèces du genre Ortie sont monoïques.

(1) Cependant M. Reichenbach (*Fl. germ. excurs.* p. 181), M. Spach (*Pl. phanér.* t. XI, p. 28), M. Kirschleger (*Fl. d'Alsace*, t. II, p. 54) et MM. Le Maout et Decaisne (*Fl. du jard. et des champs*, p. 679) disent les fleurs de cette espèce *dioïques ou polygames*. Mais, pour que cette dernière qualification fût exacte, il faudrait que l'on eût constaté (et l'a-t-on fait ?) chez l'Ortie dioïque l'existence de fleurs hermaphrodites, car Linné a écrit : « *Planta polygama constat floribus hermaphroditis necessario, dein alios habet alterius sexus.* » (*Philos. bot.*) En 1843 et 1857, M. Godron (*Fl. de Lorraine*, éd. 1, t. II, p. 278 ; éd. 2, t. II, p. 240) donnait à cette espèce des fleurs presque toutes dioïques.



J'ai vu depuis deux autres échantillons semblables pris sur des pieds différents. Ne serait-ce pas là la loi générale pour le genre ?

**De l'*Althæa ficifolia* Cav.** — Linné avait distingué de l'*Alcea rosea*, sous le nom d'*A. ficifolia*, une plante originaire de Sibérie, caractérisée par ses feuilles palmées; et le prince des botanistes ajoutait : *vix sufficienter a præcedente distincta* (*Spec. plant.*). Après lui cependant ces scrupules ont disparu, et l'on trouve la plante admise comme espèce par la plupart des phytographes, en particulier par Cavanilles, De Candolle et M. Spach. Ce dernier savant ajoute : *ses fleurs sont toujours jaunes* (*Plant. phanér.* t. III, p. 357). Mais déjà Lamarck avait reconnu que *ces fleurs varient par la couleur* (*Encycl. méthod. Bot.* t. I, p. 77). Conservant quelques doutes sur la légitimité de ces deux espèces (rapportées aujourd'hui au genre *Althæa*), j'ai pris des graines de l'une et de l'autre sur deux pieds bien distincts, et je les ai semées dans deux terrines séparées. A l'état jeune, je n'ai pu découvrir entre elles aucune différence. Au moment de la floraison, on voyait le groupe de pieds d'*A. rosea* uniformes; mais le vase qui n'aurait dû offrir que des individus d'*A. ficifolia*, en montrait autant de cette espèce que de l'autre. Je ne veux pas donner à cette observation plus de valeur qu'elle n'en mérite, car il est possible que le pied d'*A. ficifolia* sur lequel j'ai recueilli les semences fût un hybride, ou qu'une partie des graines des fruits de cette plante aient été fécondées par le pollen de l'*A. rosea* L. Pour que l'expérience eût toute sa valeur, il faudrait semer des graines d'*A. ficifolia* provenant du pays natal.

M. Eug. Fournier, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

NOTE SUR UN *CATABROSA AQUATICA* A ÉPILLETES MULTIFLORES ET SUR  
LE GENRE *CATABROSA*, par **M. J. DUVAL-JOUVE**.

(Strasbourg, 29 décembre 1861.)

En août dernier, M. Honoré Roux (de Marseille) me donna quelques beaux échantillons d'une Graminée récoltée par lui à Eyguières (Bouches-du-Rhône) et étiquetée *Catabrosa aquatica* P. de B. A première vue, je me récriai qu'il y avait méprise, que jamais *Catabrosa* n'avait eu des épillets multiflores, et, en confirmation de mon assertion, je lus dans la *Flore de France* de MM. Grenier et Godron : « *CATABROSA*... Épillets renfermant *deux fleurs* hermaphrodites, l'inférieure *sessile*, la supérieure *stipitée*... » (III, p. 529.) Or ma plante avait à ses épillets 3, 5, 6 et même 7 fleurs sessiles sur l'axe; ce n'était donc pas un *Catabrosa*.

Mais un examen comparatif me fit reconnaître : 1° que la Graminée de mon ami M. Roux est bien de tout point conforme à mes autres échantillons de